



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

N°10
06/06/2023



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
magdalena.girard@cmds.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°10 du 06/06/2023 »



Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 19,7 (début de floraison).**

Mildiou

- **Risque en hausse, repiquages possibles avec les rosées.**

Black rot

- **Risque toujours fort à très fort.**

Oïdium

- **Risque en hausse, majoritairement fort.**
- **Stade de grande sensibilité atteint.**

Tordeuses

- **Aucune capture de Cochylis. Poursuite du vol d'Eudémis.**
- **Comptages de glomérules à effectuer.**

Cicadelles vertes

- **Mise en place des pièges.**

Flavescence dorée

- **Premier traitement entre le 14 et le 20 juin.**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#) ou l'application "INRAE Vigne".

Phénologie

Sur les 48 parcelles d'Ugni blanc observées cette semaine, le stade moyen est de 19.7 (début floraison - BBCH 61), la floraison a commencé dans quasiment toutes les parcelles. Dans les plus précoces, on commence à voir les premières grappes au stade nouaison. Au vu des températures chaudes annoncées pour la semaine, la pleine floraison devrait s'observer dans les jours qui viennent, et le stade nouaison se généraliser dès la semaine prochaine.

Les conditions météorologiques actuelles sont favorables à la croissance de la vigne. Sur les rameaux préservés du rognage, le nombre de feuilles moyen est de 13, avec 2.3 feuilles sorties en une semaine. La longueur moyenne de ces rameaux atteint 100 cm, avec un allongement hebdomadaire de 24.4 cm.



Début floraison Ugni blanc

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée augmentent encore et atteignent 20.8°C. Les températures du mois de mai se situent en moyenne à 16.5°C, contre 15.5°C de moyenne décennale.

Pluies

Au cours de la semaine dernière, des pluies orageuses ont été enregistrées entre le 01/06 et le 04/06. La moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble du vignoble est de 12 mm. Le zonage montre les résultats suivants : Sud 22 mm ; Littoral 18 mm ; Cœur 28 mm ; Iles 1 mm ; Nord 7 mm ; Est 13 mm et Ouest 12 mm. (Période du 30/05 au 05/06). La quantité maximum de pluie observée hebdomadairement à la maille de 1 km est de 95,6 mm.

Sur le mois de mai, les pluviométries moyennes atteignent 50.7 mm, de 23.4 mm à Rouillac à 109.4 mm à St Preuil (moyenne décennale 79.6 mm).

→ Prévisions météo

Du 06/06 au 9/06, des pluies orageuses sont annoncées dans le vignoble, avec un cumul de 14 mm pour l'hypothèse la plus probable et 31 mm pour l'hypothèse la plus pessimiste. Les températures se situeront entre 16 et 19°C pour les minimales et 29 et 32°C pour les maximales.

→ Grêle

Des orages ont eu lieu localement dimanche dernier. Sur certains secteurs il s'agit de fortes pluies, d'autres ont été touchés par la grêle. Notamment, on nous signale les secteurs de Gensac, Gimeux, Merpins, St Ciers Champagne, Chassors, Juillac le Coq, Jonzac, Lignièrès Sonnevillè. Les dégâts sur grappes sont généralement modérés (sauf secteur Gimeux-Merpins). On observe des rameaux cassés par le vent.



Rameaux abimés suite à la grêle, Lignièrès Sonnevillè

(Crédit photo M. Le Diabat - CA16)

Maladies

→ Mildiou

Observations

Cette semaine 54 témoins non traités ont été observés. A ce jour, 4 sont encore indemnes de mildiou et 20 montrent moins de 20% des ceps atteints sur feuilles ou sur grappes. En moyenne 38% des ceps sont atteints. 7 témoins présentent 100% des ceps touchés (Graves St Amant, St Preuil, Burie, Champagne-Vigny, Segonzac, Saint Même les Carrières x 2).

Une sortie généralisée de mildiou sur inflorescences est observée, 22 témoins sont touchés.

Sur 29 parcelles traitées observées, 18 présentent des symptômes, avec 14% des ceps atteints en moyenne. Dans 16 parcelles sur 29, les symptômes s'expriment sur moins de 10% des ceps. Quelques grappes atteintes ont été observées sur 4 parcelles.

L'extériorisation des symptômes de mildiou sur grappes est plus lente que sur feuilles, ce qui explique leur apparition en ce moment. Cette sortie est probablement due aux pluies qui ont eu lieu autour du 21 mai.

Les taches anciennes, qui étaient en train de sécher la semaine passée, sporulent à nouveau. Très peu de nouvelles taches sont apparues. En général sur parcelles traitées les contaminations restent contenues.



Mildiou bien sporulant sur inflorescences, TNT Varaize, TNT Birac, TNT Sigogne
(Crédits photos S. Lucas – CIA1779, B. Huré – CA16, J. Kerrinckx – CA16)

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

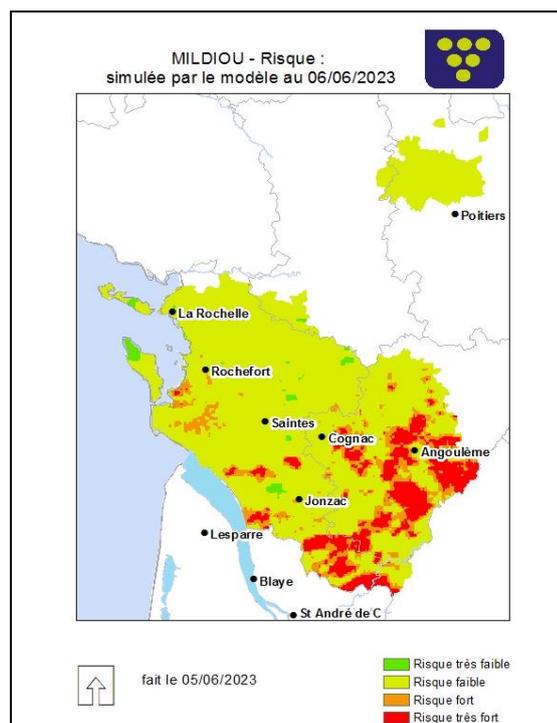
Au cours de la semaine dernière, le modèle a calculé des conditions défavorables au mildiou jusqu'à l'épisode orageux du 04/06. En effet, des conditions climatiques très favorables (risque potentiel très fort) au mildiou ont été régulièrement décrites par le modèle sur les pluies orageuses du 04/06. A ce jour, le risque potentiel est globalement revenu à un niveau faible à l'exception des zones les plus arrosées où il reste fort à très fort.

A l'exception des îles, des contaminations épidémiques ont été calculées sur l'ensemble des secteurs. D'après le modèle, l'augmentation du nombre d'organes contaminés a pu être importante sur les secteurs avec un risque potentiel fort à très fort en particulier sur le centre, l'est et le sud du vignoble.

Dans les trois jours à venir

Dans les trois jours à venir, d'après l'hypothèse la plus probable, le risque potentiel va augmenter et les zones concernées par un niveau très fort vont s'élargir dans le vignoble. Dans le cas de l'hypothèse la plus pessimiste, le risque potentiel devrait devenir majoritairement très fort.

Dans les trois jours à venir, à l'exception des îles, des contaminations épidémiques sont calculées d'une manière régulière pour l'hypothèse la plus probable. Elles sont très régulières pour l'hypothèse la plus pessimiste. Le nombre d'organes contaminés pourrait être élevé sur les zones avec un risque potentiel fort à très fort.



📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

Evaluation du risque :

Risque théorique en augmentation. Fort risque de repiquages et de contaminations et sur les pluies à venir.



Risque de contaminations fort

➔ Black rot

Observations

Sur les 54 témoins non traités observés, 13 ne présentent aucune trace de black rot et 30 moins de 10% des ceps touchés. En moyenne 9% des ceps sont touchés. Selon les témoins, on observe de 0 à 60% des ceps atteints. Une augmentation des symptômes est observée sur les TNT d'Arces, Burie, Juillac-le-Coq, La Couronne, Segonzac, Saint-Preuil.

10 parcelles de référence sur 29 sont atteintes de black rot sur feuilles avec en général moins de 10% des ceps touchés, seule la parcelle d'Eraville présente 52% des ceps avec des symptômes. Les parcelles de Juillac-le-Coq, Barbezieux et La Couronne montrent une très légère augmentation de symptômes.

Modélisation

Sur la semaine passée

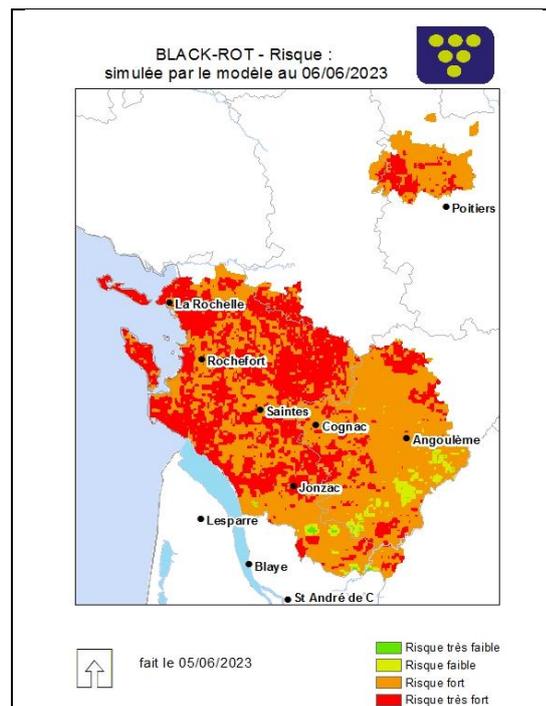
Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté fort à très fort dans le vignoble.

Des contaminations épidémiques ont été calculées d'une manière très régulière dans le vignoble. D'après le modèle, l'augmentation hebdomadaire du nombre d'organes contaminés a été faible à modérée.

Dans les trois jours à venir

Le risque potentiel va rester fort à très fort.

Dans les trois jours à venir, des contaminations épidémiques sont calculées d'une manière généralisée avec une augmentation forte de la fréquence d'organes touchés.



Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

Evaluation du risque :
Contaminations importantes sur les pluies à venir.



→ Oïdium

Observations

Sur les témoins non traités, une légère augmentation des symptômes sur feuilles est observée sur Juillac-le-Coq (de 1.67 à 3.33% des feuilles touchées). Pour les parcelles de Burie et de Sainte-Marie-de-Ré il n'y a pas d'évolution par rapport à la semaine passée.

Deux parcelles de référence sur 28 montrent des symptômes d'oïdium (Pouillac et Juillac-le-Coq) sans évolution depuis la semaine passée.

On signale 10% des ceps avec des symptômes d'oïdium sur feuilles à Ste Colombe.

Modélisation

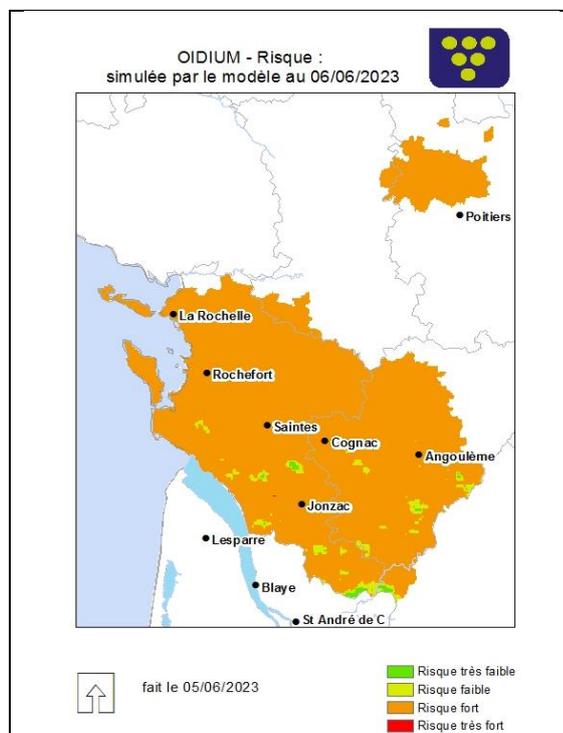
Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel a baissé très localement et temporairement d'un niveau fort à très faible sur les secteurs les plus arrosés.

Des contaminations épidémiques ont été calculées d'une manière très régulière dans le vignoble. D'après le modèle, l'augmentation hebdomadaire du nombre d'organes contaminés a été modérée.

Dans les trois jours à venir

Le risque potentiel va rester majoritairement fort dans le vignoble sauf dans le cas de l'hypothèse météo la



plus pessimiste où des zones avec un risque potentiel très faible pourraient apparaître et se renforcer sur les secteurs Ouest, Littoral, Sud et Est.

Dans les trois jours à venir, des contaminations épidémiques sont calculées d'une manière généralisée avec une augmentation modérée de la fréquence d'organes touchés.

Evaluation du risque :

Risque théorique fort. Stade de forte sensibilité atteint.



Risque de contaminations fort

 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

Méthodes prophylactiques :

- Limitez la vigueur des vignes,
- Privilégiez les travaux en vert favorisant l'aération de la vigne : palissage soigné, bonne répartition des grappes.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Résistances aux produits de protection des plantes :

Des dérives de sensibilité vis-à-vis de différentes substances actives ont été détectées en laboratoire et en plein champ. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité des spécialités, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'utilisation de ces molécules.

Voir « [Note nationale résistances 2023](#) »

Ravageurs

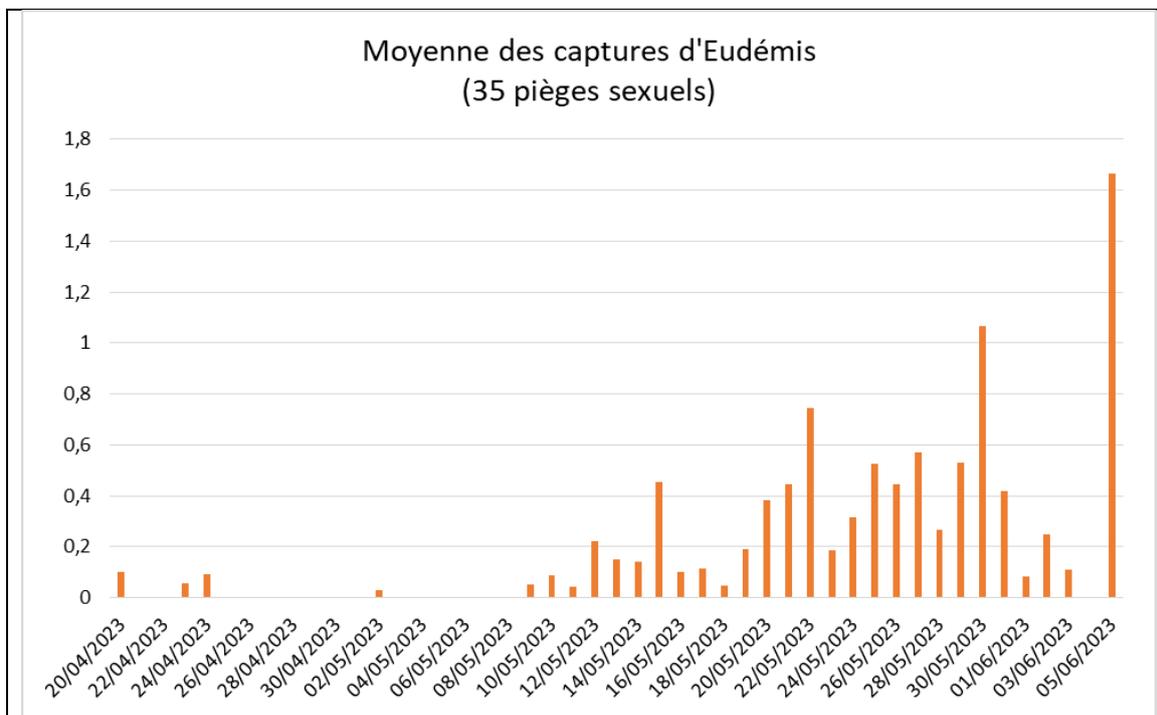
→ Tordeuses

Observations

La 2^{ème} génération de **Cochylis** n'a toujours pas émergé. Les dernières captures remontent au 23.05.23. Le vol des **Eudémis** avait ralenti au cours de la semaine passée, avant d'augmenter à nouveau lors de la journée du 05.06.23.

Au cours des 7 jours passés, des captures ont été relevées :

- En Charente, sur les communes d'Echallat, Javrezac, Rouillac, St Aulais-la-Chapelle et Sigogne.
- En Charente-Maritime, sur les communes d'Authon-Ebéon, Bougneau, Ecoyeux, Mons et St Dizant-du-Gua



Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents type de piégeage.

Modèle ACTIV (en expérimentation)

*D'après le modèle, le vol de la G1 est terminé. **Attention, le modèle ne prend pas en compte les pluies, l'humectation des grappes et le vent qui ont pu perturber le vol et la ponte des œufs.***

D'après le modèle, l'observation des premiers glomérules est possible cette semaine. Nous sommes dans la phase de développement larvaire d'eudémis.



Tout premiers glomérules, Sigogne
(Crédit photo L. Caillaud - CIA1779)

Observation des glomérules

Après éclosion, les larves des tordeuses ont un stade baladeur pendant quelques heures avant de se nicher dans les boutons floraux. Les chenilles se nourrissent de ces derniers au cours de la floraison. Elles agglomèrent les boutons en glomérules afin de constituer leur cocon. Une larve peut constituer jusqu'à 2 glomérules.

Le seuil de
risque se
base sur



Chenille de Cochylis



Chenille d'Eudémis

l'observation des glomérules à la fin de la 1ère génération (G1).

Il faut choisir aléatoirement 50 inflorescences dans la parcelle.

La chenille d'Eudémis se reconnaît par son corps de couleur jaune-vert, sa tête beige. Elle des mouvements vifs lorsqu'elle est dérangée.

La chenille de Cochylis est de couleur orange et a une tête noire. Elle a des mouvements lents lorsqu'elle est dérangée.

Les premiers glomérules ont été observés à Sigogne et à Mainxe.

Seuil indicatif de risque

- 100 à 200 glomérules pour 100 grappes pour les vins de distillation
- 30 à 70 glomérules pour 100 grappes pour les autres vins

→ Cicadelles Vertes

Observations

Les captures d'adultes de cicadelles vertes ont été relevées uniquement en Charente-Maritime, sur les communes de St Aulais-la-Chapelle, St Dizant-du-Gua, St Germain-de-Lusignan et St Hilaire-du-Bois. Le seuil de risque n'a pas été franchi.



Larve (photo de droite) et dégâts de cicadelles vertes (photo de gauche), Cabernet franc, Ars en Ré
(Crédit photo J. Poulard – UNIRE)

Seuil indicatif de risque

100 larves pour 100 feuilles.

Il est à noter que la 1^{ère} génération provoque rarement des dégâts significatifs, sauf si le seuil de risque est franchi.

Méthodes alternatives

Les auxiliaires de cultures tels que les chrysopes, punaises, araignées, etc. aident à endiguer les populations de Cicadelles Vertes. La présence de dispositifs végétalisés type haies et l'enherbement sont favorables au développement des auxiliaires.

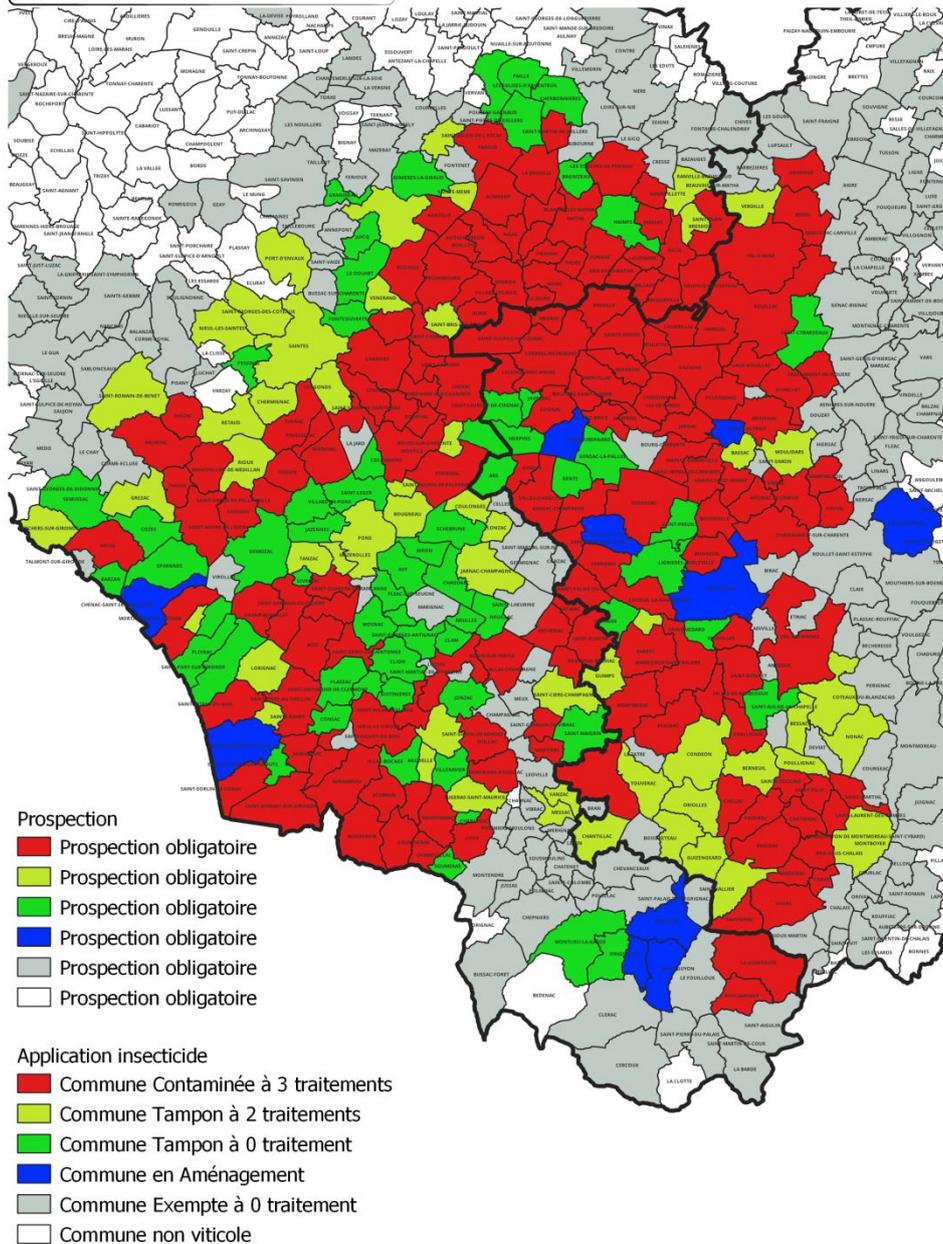
→ Flavescence Dorée

La DRAAF Nouvelle Aquitaine a communiqué les dates des traitements.

https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/1_flavescence-doree_communes-et-dates-des-traitements-insecticides-obligatoires-a2746.html

Le T1 est à réaliser entre le 14 et le 20 juin 2023.

	3 traitements	2 traitements	1+1/0 traitements (piégeage)
Agriculture conventionnelle			
Traitement n°1 (larvicide) = T1	Du 14 au 20 juin	Du 14 au 20 juin	Du 14 au 27 juin
Traitement n°2 (larvicide) = T2	À la fin de la rémanence du produit soit environ 14 jours généralement, soit du 28 juin au 4 juillet	À la fin de la rémanence du produit soit environ 14 jours généralement, soit du 28 juin au 4 juillet	PAS DE T2
Traitement n°3 (larvicide) = T3	A prévoir pour fin juillet. (Attendre confirmation du SRAL dans le BSV Vigne)	PAS DE T3	Déclenchement possible pendant 4 semaines courant juillet-août suivant les résultats du piégeage d'adulte
Agriculture biologique			
Nombre de traitement à réaliser avec des pyréthrinés d'origine naturelle	3 TRAITEMENTS		2 TRAITEMENTS
Traitement n°1 (larvicide) = T1	Du 14 au 20 juin	Du 14 au 20 juin	Du 14 au 20 juin
Traitement n°2 (larvicide) = T2	8 à 10 jours après le 1er traitement	8 à 10 jours après le 1er traitement	8 à 10 jours après le 1er traitement
Traitement n°3 (larvicide) = T3	8 à 10 jours après le 2ème traitement	8 à 10 jours après le 2ème traitement	PAS DE T3



→ Cigariers

Dans certaines parcelles, on peut observer des feuilles enroulées.

Pour rappel, ces dégâts sont causés par des cigariers, qui enroulent les feuilles pour pondre leurs œufs. Le seul moyen de lutte efficace est d'éliminer les cigares en les ramassant lors des épamprages et en les brûlant.



Cigares dans les vignes
(Crédit photos B. Montigaud – VITIVISTA)

→ Biodiversité - Note nationale Abeilles Sauvages

Pour consulter la note, cliquez sur l'image :



Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- Observations mildiou/black rot/oïdium
- Observations phénologie et croissance
- Relevés des pièges sexuels et saisie sur Epicure
- Changement de capsules
- **Comptage de glomérules**
- **Pose des pièges chromatiques cicadelle verte**
- **Pour les mesures de croissance :**

Pensez à préserver vos rameaux de l'écimage :

- Attacher le rameau le long d'un fil (pas sur les fils de relevage, ni sur le fil de tête) à l'aide d'un galon souple (type rubalise)
- Ne pas enrouler le rameau autour du fil. Le conduire sur la longueur, avec des points d'attaches réguliers mais pas trop serrés pour ne pas étrangler le rameau.
- En cas d'accident (rognage, casse du rameau lors des relevages ou suite à intempérie), choisir sur le même cep, un autre rameau équivalent (même stade, même nombre de feuilles).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".